



Syndicat Pénitentiaire des Surveillants

Maison Centrale de Saint-Martin de Ré

Le 12 mai 2020

VOUS N'AVEZ PAS APPELÉ "L'OMAP" ?... NE QUITTEZ PAS...

Le SPS de la Maison Centrale de Saint Martin de Ré est toujours sidéré d'entendre les "confidences" de collègues déclarant subir des "pressions" par téléphone pour le moins contraire aux usages de bienséance concernant notamment la vie privée et professionnelle des surveillant(e)s.

Pour une fois le SPS va se montrer plus direct envers une certaine forme d'impunité quant à l'officier responsable du service des agents (OMAP) dont la gestion au quotidien provoque, engendre et entretient l'irritation et mécontentement au sein de la profession.

En quelque sorte, cela vient pourrir l'ambiance actuelle et le moral des personnels, mais peut-être que cela fait parti du "management" (mot à la mode pour dire : "c'est moi qui commande").

Force est de constater qu'il n'y a pas que le fonctionnement de l'établissement qui s'est "dégradé... Cette gestion déjà chaotique s'est carrément installée sous couvert de la crise du "Covid" et de l'état d'urgence...

Il est grand temps de redescendre sur terre et de cesser d'user d'une autorité peut-être mal maîtrisée en prenant les agents pour des moutons...

Madame l'officier de l'OMAP, avez-vous pris connaissance des directives de la note DAP du 6 mai 2020 ? Apparemment non, ou alors vous vous en foutez complet... sinon, vous n'êtes pas sans savoir que "l'agent dont le ou les enfants ne sont pas scolarisés...etc...etc...", justifie de l'impossibilité d'accueil de l'enfant totale ou partielle ou de son choix de garder à domicile en produisant une attestation sur l'honneur qu'il est le seul parent en capacité d'assurer la charge de la garde"...

Vous pouvez effectivement appeler les agents concernés chez eux pour vous assurer de leur position administrative... Vous êtes la grande cheffe, mais il n'est pas utile de mettre en doute leur bonne foi de façon désagréable en les faisant culpabiliser d'autant plus que cela n'a aucun intérêt... (et que vous-même bénéficiez allégrement de ces AAE...)

Vous êtes indéniablement la championne du monde du mode "dégradé" des effectifs... La Maison Centrale de Saint Martin de Ré fait partie des structures à faire du zèle sur le dos des surveillant(e)s et sur le gras de leur sécurité... Les agents en ont assez d'être en sous effectif chronique sous couvert d'un mode de fonctionnement qui s'est installé insidieusement et se pérennise, avec probablement à la clé une prime sur objectif que personne ne partagera avec les surveillant(e)s...

La compétition sur les heures perdues et les heures sup n'a jamais été aussi flagrante et rude que durant cette crise qui aurait du faire prendre conscience des difficultés rencontrées par les personnels quant au service et aux efforts de solidarité demandés, au profit de l'humain, en essayant au moins de trouver un juste équilibre...

Ce genre de comportement, cautionné par une Direction dont nous n'allons pas encore une fois de plus nous étaler, ne prévient ni les risques psycho-sociaux ni la lutte contre l'absentéisme...

Alors, autant vous polariser sur vos deux fonctions dont vous brillez par vos compétences ! La première à l'OMAP dont vous faites l'unanimité... la seconde en qualité de responsable du bâtiment "I" (vous savez, celui qui est à gauche après avoir passé la porte deux !)

Le bureau local SPS